

CLUB DU CHIHUAHUA, DU COTON DE TULEAR ET DES EXOTIQUES

Seul Club officiel affilié à la Société Centrale Canine, agréé par le Ministère de l'Agriculture
5 Résidence des Courts Sillons 27120 LE PLESSIS HEBERT
Président : M. Daniel ARNOULT

BOURGES

PARC DES EXPOSITIONS – Boulevard Lamarck – 18000
33^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DU C.C.C.E
AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. DE LA SOCIETE CENTRALE CANINE
(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)



VENDREDI 16 FEVRIER 2018

2 dates de clôture – 1^{ère} clôture 14 JANVIER 2018

2^{ème} clôture irrévocable 21 JANVIER 2018

Après cette date tout engagement sera refusé



Sponsors officiels de la 33^{ème} Nationale d'Elevage du C.C.C.E

INSCRIPTIONS

PAR INTERNET : <http://www.cedia.fr> (paiement sécurisé)

PAR COURRIER : envoyez la feuille d'engagement à :

CCCE – Madame Monique ROSSI –

699 Chemin de la Colle de Rouge 06610 LA GAUDE

Chèque libellé au nom du CCCE ou virement bancaire à :

HSBC FR BOULOGNE REINE

IBAN : FR76 3005 6000 3600 3611 4561 041 – BIC CCFRFRPP

(copie du virement joint à la feuille d'engagement)

PROGRAMME : Entrée des chiens 7 h 30 – Début des jugements 9h00

Le CCCE offre : Viennoiseries et boissons chaudes à tous les participants

Hébergement : Les adhérents du CCCE pourront désormais bénéficier d'un tarif avantageux dans les hôtels suivants :Kyriad, Kyriad Prestige, Campanile et Première Classe. Il sera impératif de communiquer cet identifiant au moment de la réservation : Welcomsport SPT14982451 et de se munir de la carte d'adhérent au club pour l'année 2018.

Règlement : Refus ou exclusions.

- des engagements :
 - des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI.
 - Des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

Le Club se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés

- des chiens (à leur entrée ou en cours de l'exposition) :
 - ceux refusés par le service vétérinaire ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés (les engagements dans ce cas, ne seront pas remboursés) ;
 - les chiens non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
 - des chiens dont l'engagement au poteau serait demandé.
 - Les chiens non munis d'un certificat antirabique en cours de validité pour les exposants étrangers.

Annulation : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. L'annulation des engagements ou la non présence de l'exposant le jour de l'exposition ne donnera pas lieu à un remboursement de ses engagements. Arrivée des chiens : Le VENDREDI 16 FEVRIER 2016 à partir de 7 heures 30

Début des jugements

Les jugements commenceront à 9H00 précises. Les chiens ne pourront pas quitter l'exposition avant 18 heures. Aucune autorisation de sortie ne pourra être accordée. Les récompenses des chiens qui auraient quitté l'exposition avant cette heure seront annulées.

Hébergement : A cette exposition il n'y aura pas de cage. Il est conseillé aux propriétaires des chiens d'apporter leurs propres cages. Toutefois les cages installées pour l'exposition toutes races du Samedi pourront être utilisées.

Affichage

Tout affichage doit être conforme à la réglementation de la S.C.C.

Accès des chiens non inscrits

Il est strictement interdit.

Toiletage

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé : Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation

Service vétérinaire

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire mandaté par la DDSCSPP. Il a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ; des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ; des chiennes visiblement pleines, en état de gestation ou de lactation, des chiens dangereux. La décision du service vétérinaire est sans appel.

Règlement sanitaire du ministère de l'agriculture

Le Ministère de l'Agriculture (DDSCSPP) exige pour tous les chiens engagés en provenance de l'étranger, un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Réclamations

Toutes réclamations fondées sur le présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise au CCCE si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par la Commission des expositions du bureau du C.C.C.E.

Responsabilité

Le Club du Chihuahua, du Coton de Tuléar et des Exotiques décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants sont seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents, et exonèrent spécialement et entièrement le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à leur chien ou causés par lui ou par le propriétaire. Le CCCE ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

Sanctions

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le C.C.C.E. avec extension possible à celles organisées par la Société Centrale Canine ou ses Associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
 - ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
 - ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
 - ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient aux succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges ou du Club ;
 - ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé par un autre ;
 - ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.
- Les sanctions seront prononcées conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du CCCE.

Jugements

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou Expert confirmateur ou stagiaire de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou par tout autre juge qualifié pour la même race.

Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par jour. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Les horaires de passage sont purement informatifs. Chaque participant doit s'assurer d'être au bord du ring pour y entrer à l'appel de la race et de la classe dans laquelle son chien est engagé.

Test d'aptitudes naturelles (TAN)

Il se déroulera de 10 heures à 15 heures. Des inscriptions au poteau pourront être admises pour le TAN.

Définition des qualificatifs et attribution des titres

Les qualificatifs donnés par les juges doivent répondre aux définitions suivantes :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens engagés en classe Baby et Puppy pourront obtenir les qualificatifs « très prometteur », « prometteur » ou « assez prometteur ». Les 4 premiers de chaque classe seront classés de 1 à 4.

Dans chaque classe, seuls les quatre premiers chiens ayant obtenu le qualificatif excellent ou très bon (ou très prometteur ou prometteur) seront classés. Les autres recevront un qualificatif sans classement.

Le C.A.C.S., ne peut être attribué qu'à un chien classé 1^{er} excellent en classe intermédiaire ou ouverte à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre des origines connu. Il appartient à la S.C.C. pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^{ème} excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S. il peut lui être accordé la « réserve de C.A.C.S ». Celle-ci peut-être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, du manque de certificats sanitaires ou s'il a déjà le titre de Champion de France de conformité au standard.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec le 1^{er} Excellent de l'autre classe.

B.O.B. - Meilleur de Race (BOB) - Le mâle et la femelle proposée pour le CACS, le meilleur jeune mâle et la meilleure jeune femelle ayant reçu le qualificatif « 1* » « Excellent » dans la classe jeune, les meilleurs champions mâle et femelle ayant obtenu le « 1* » Excellent dans la classe champion, les meilleurs vétérans mâle et femelle ayant obtenu le qualificatif « 1* » Excellent dans la classe vétérans concourent pour le titre de Meilleur de Race.

BOS (Best Opposite Sexe) . Le B.O.S. est attribué au mâle ou à la femelle du sexe opposé à celui qui vient d'obtenir le B.O.B.

Classes individuelles d'engagement :

Baby : 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur – Prometteur – Assez Prometteur- Insuffisant). Elle donne lieu à classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

Puppy : 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur- Prometteur- Assez Prometteur- Insuffisant). Elle donne lieu à classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

Jeune : pour tous les chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif : Excellent. Cette classe donne droit à l'attribution Excellent mais non au CACS.

Intermédiaire : 15 à 24 mois la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe donne droit au CACS en concurrence avec la classe ouverte

Ouverte : minimum 15 mois la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe donne droit au CACS en concurrence avec la classe intermédiaire

Champion : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays membres de la FCI- et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. (La photocopie doit être jointe à l'engagement).

Reproductrice : Minimum 24 mois, maximum 6 ans la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Femelle seulement (Cette classe ne concourt pas pour le CACS).

Vétéran : 8 ans et plus la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe ne concourt pas pour le CACS.

Une fois le catalogue imprimé, il est interdit de transférer un chien d'une classe à l'autre à moins que le problème ne soit dû à une erreur d'impression.

Autres présentations :

- a) **chiens par ailleuls inscrits en classe individuelle :**
Couple : 2 chiens mâle et femelle nés chez le même éleveur ou appartenant au même propriétaire déjà engagés en classe individuelle
Paire : 2 chiens de même sexe nés chez le même éleveur ou appartenant au même propriétaire déjà engagés en classe individuelle
Lot d'affixe : au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
Lot de reproducteurs : pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 et au plus 5 chiens de ses descendants directs au 1^{er} degré déjà engagés dans une classe individuelle.
Jeune présentateur : enfants âgés de moins de 17 ans présentant son chien. (2 classes d'âge : 6 à 11 ans / 12 à 17 ans) L'engagement doit être signé par l'un des parents.
- b) **chiens pouvant ne pas être inscrits en classe individuelle :**

JURY PRESENTI :

Cotons de Tuléar

M. SALLET Christian

Chiens Chinois à Crête

Mme VINCENT-SCHMID Eva

Chiens du Pérou – Xoloïtzcuintles

Mme LARIVE Jeannette

Chihuahuas Poil Court & Poil Long (Classes Puppy & Baby)

Mme LARIVE Jeannette

Chihuahuas Poil Court – Mâles

M. ESCOFFIER Jean-Louis

Chihuahuas Poil Court – Femelles

M. LENEUF Christian

Chihuahuas Poil Long – Mâles

M. SOULAT Raymond

Chihuahuas Poil Long – Femelles

M. OLIVEIRA Rui (Portugal)

Examineurs TAN : Mrs LARIVE Jean-Claude, VINCENT Alain, Mme DAOUST Agnès

Confirmation : M. MATTERA Cassandre

Chiens Hors Concours : pour les chiens âgés de 6 mois minimum , titulaire d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

A NOTER : Il est interdit de rajouter un affixe d'appartenance au nom officiel du chien (sous peine de refus de l'inscription)

N.B. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le jury en cas de besoin.

Désignation des MEILLEURS DE RACE (concourent les CACS, les chiens classés 1^{er} EXCELLENT en classe CHAMPION, JEUNE et VETERAN).

Désignation du MEILLEUR Baby, Puppy, Jeune, Vétéran (toutes races confondues).

MEILLEUR Couple, Paire, lot d'affixe et lot de reproducteurs. MEILLEUR Jeune Présentateur.

Engagements :

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- **Certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger.**
- **Votre règlement à l'ordre du C.C.C.E.**
- **Copie des certificats du titre de Champion pour les engagements en classe Champion.**
- **En cas de virement bancaire, joindre obligatoirement une copie du virement**

HSBC FR BOULOGNE REINE

IBAN : FR 76 3005 6000 3600 3611 4561 041 – BIC CCFRFRPP

« Le CCCE organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC »

La réduction (*) est réservée aux membres du CCCE à jour de leur cotisation de l'année en cours 2018. Joindre la photocopie de la carte 2018 ou votre renouvellement d'adhésion 2018 avec votre feuille d'engagement (2 chèques séparés).

Les engagements faits sur CEDIA seront validés après vérification du renouvellement de votre adhésion 2018 et un accusé de réception vous sera envoyé la semaine avant l'exposition.

Avant votre engagement sur CEDIA, envoyer votre renouvellement 2018 à :
C.C.C.E Madame DAOUST Agnès
10, Rue Louis Haussmann
78000 - VERSAILLES

**Les engagements de la Spéciale de Race du Samedi 17 Février 2018
sont à faire sur : CEDIA**

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

Photocopie du certificat de vaccination contre la rage ou du passeport européen pour les chiens provenant de l'étranger

Remplissez lisiblement cette feuille et envoyez-la à : CCCE- Monique ROSSI - 699 Chemin de la Colle de Rouge - 06610 LA GAUDE

N° Tatouage ou Transpondeur : _____

Nom du chien _____

Race _____ Variété _____ Taille _____

N° Livre d'Origines _____ Date de naissance _____ Sexe _____

Nom du père _____

Nom de la mère _____

Producteur : M. Mme. Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire: M. Mme.Mlle. _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Adresse E-mail : _____ Tél : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Champion Jeune Puppy Baby Vétéran Ne concourant pas
Couple Paire Lot d'Affixe Lot Reproducteurs Confirmation Confirmation seule TAN Jeune Présentateur

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition... En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage sur l'honneur à ne pas quitter la manifestation avant 18 heures. Si mon départ était constaté, je suis informé que tous les résultats (classement, qualificatif, confirmation, TAN, etc) obtenus par mon chien seront annulés

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire

Nationale d'Élevage du CCCE
Remise exceptionnelle de 20% sur certaines classes.
Gratuit pour la classe vétéran et classe baby* (voir conditions) pour 2018.

Ne peuvent être considérés comme 1^{er} chien, les chiens engagés en classes gratuites.

Jusqu'au 14 janvier 2018	Jusqu'au 21 janvier 2018

<u>1^{er} Chien</u>	50,00€	29,00€	65,00€	38,00€
<u>2^{ème} Chien</u>	38,00€	25,00€	49,00€	32,00€
<u>3^{ème} Chien & suivant</u>	25,00€	16,00€	33,00€	20,00€
<u>Baby* voir conditions</u>	25,00€	GRT	33,00€	GRT
<u>Puppy</u>	25,00€	16,00€	33,00€	20,00€
<u>Vétéran</u>	13,00€	GRT	16,00€	GRT
<u>Couple/Paire</u>	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
<u>Lot d'Affixe/Reproducteurs</u>	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
<u>Jeune Présentateur</u>	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
<u>Test de Caractère (TAN)</u>	30,00€	5,00€	30,00€	10,00€
<u>Confirmation seule</u>	35,00€	20,00€	38,00€	25,00€
<u>Hors Concours</u>	6,00€	4,00€	8,00€	6,00€

- Classe Baby (de 4 à 6 mois).....
- Classe Puppy..... (de 6 à 9 mois).....
- Classe Jeune (de 9 à 18 mois).....
- Classe Intermédiaire (de 15 à 24 mois).....
- Classe Ouverte (âge minimum 15 mois).....
- Classe Champion (âge minimum 15 mois)
(copie du titre de champion)
- Classe Vétéran (âge minimum 8 ans).....
- Tan (à partir de 9 mois).....
- Paire (voir règlement).....
(nom du 2^{ème} chien)
- Couple (voir règlement).....
(nom du 2^{ème} chien)
- Lot de reproducteurs (voir règlement).....
(nom des chiens)
- Lot d'affixe (voir règlement).....
(nom des chiens)
- Jeune Présentateur
- Hors Concours (voir règlement)
- Confirmation seule.....
- TOTAL**.....

***Conditions Classe Baby :**

Obligation d'inscrire 1 chien dans une classe individuelle pour bénéficier de la Gratuité.



Club du Chihuahua, du Coton de Tuléar et des Chiens Exotiques
 Site : www.ccce.org